Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 83 (1938)

Heft: 3

Artikel: Instruction militaire préparatoire ou éducation nationale

Autor: Schenk

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-341866

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Instruction militaire préparatoire ou éducation nationale

Donnez-nous des hommes, nous en ferons des soldats.

Maréchal Foch

L'auteur des réflexions qui suivent est singulièrement heureux de pouvoir invoquer un patronage aussi autorisé que celui du vainqueur de 1918, car le sujet abordé est en même temps impopulaire, mal connu et compliqué. Ce sont d'ailleurs ces raisons qui ont empêché jusqu'ici le peuple suisse d'accorder à ses jeunes générations l'attention méritée et indispensable.

Le Département militaire fédéral (D. M. F.) à l'avantgarde du mouvement dans cette occasion, vient d'élaborer un projet d'organisation de l'instruction militaire préparatoire obligatoire. Dans des conférences, de caractère plus ou moins privé, les représentants des sociétés militaires (officiers et sous-officiers) ainsi que ceux des organisations civiles intéressées (gymnastes et tireurs), ont eu l'occasion de prendre connaissance de ce projet et d'émettre leurs vœux et leurs critiques éventuelles. Les réactions d'une partie de ces organisations, pourtant essentiellement patriotiques ne laissent pas de causer des inquiétudes quant au sort final réservé aux dispositions prévues par le D. M. F.

Il est en effet pour le moins décevant que des résistances soient à prévoir de la part de groupements qu'on aurait classés, par essence, dans la catégorie des partisans acquis aux intentions gouvernementales. Cette situation est pour nous la preuve que l'heure est venue d'entreprendre une croisade, à mener avec persévérance et ardeur par tous ceux qui veulent le maintien et si possible l'amélioration de la santé morale de notre peuple.

Pour le moment l'opinion publique, en dehors des cercles restreints qui sont résolument pour ou contre, affiche une certaine indifférence à l'égard de ce que pense et fait notre jeunesse. Il ne faut pas attendre pour l'alerter d'être à la veille d'une votation fédérale et en plein climat électoral, où le citoyen, bousculé sans ménagement d'un extrême à l'autre, prend le sage parti de n'écouter personne et de se fier à son seul raisonnement. Dans notre cas particulier ce serait dangereux, car le problème posé est complexe, totalement nouveau pour la plupart, et les conséquences d'une erreur se payeraient fort cher.

La Suisse ne peut pas se permettre de renvoyer à plus tard ou de régler par des compromis une question aussi essentielle. Elle ne le peut pas dans le domaine militaire, le temps consacré à l'instruction de nos milices se révélant toujours trop court, elle ne le peut pas davantage au point de vue social, car l'arrivée à l'âge d'homme et de citoyen de générations successives de jeunes que rien ni personne n'a aiguillés sur la voie de l'amour du pays se traduirait forcément par une catastrophe.

Nous ne sommes pas une nation aussi nettement délimitée que les peuples voisins; notre indépendance est basée sur la tradition historique et le patriotisme; nous ne pouvons donc pas admettre que l'une des colonnes qui supportent l'édifice soit affaiblie. Or depuis des années, et sans que les défenseurs de la maison aient mené de sérieuse contre-offensive, de multiples agents destructeurs se sont attaqués à notre patriotisme, en agissant de préférence sur la jeunesse, nation de demain. C'est dire qu'il faut saluer avec joie l'initiative du D. M. F. qui tend à faire un premier pas dans la voie de la réintégration de la jeunesse dans le cadre national. Mais cela ne s'obtiendra pas sans de gros efforts, et puisque la question se trouve posée sur le plan militaire nous pensons que les officiers ont l'impérieux devoir de se consacrer à renseigner leur entourage sur les données

vraies du problème posé. Ce faisant, et même s'il faut, pour l'occasion, faire passer l'esprit de discipline avant telle ou telle opinion personnelle, nos camarades auront bien travaillé, non seulement pour l'armée, mais pour le pays tout entier.

* *

Donnez-nous des hommes, nous en ferons des soldats: en le disant le maréchal Foch ne limitait pas sa pensée à l'homme, masse de chair et d'os, ni au soldat, individu pourvu d'un uniforme et d'une arme. Il savait que la vraie base de l'être humain c'est sa force morale, il savait aussi que le soldat n'est pas seulement un militaire, mais qu'il est surtout, et en Suisse encore plus qu'ailleurs, un élément essentiel de la nation. Sa petite phrase contient un programme complet qui doit être le nôtre, à condition toutefois qu'on ne se contente pas de ne voir qu'un côté du problème.

Nous ne songeons pas à contester qu'il serait fort heureux que le jeune Suisse reçoive un supplément de formation physique, voire même intellectuelle, avant le début de son instruction militaire, mais ce n'est pas tout, et nous estimons bien plus important encore de lui donner, dès la petite enfance, des directives morales et une *mentalité* permettant à sa formation ultérieure d'en faire un *homme* et pas seulement un animal supérieur.

Est-ce le cas aujourd'hui?

A vingt ans révolus le jeune Suisse jouit de ses *droits* de citoyen et doit accomplir ses *devoirs* militaires. Comment a-t-il été préparé à franchir ce cap, à passer dans la phalange des *responsables* de la vie nationale?

L'école, obligatoire, publique et gratuite, doit lui avoir fourni les connaissances nécessaires à gagner sa vie, ainsi que le bagage historique et civique dont il a besoin comme citoyen, détenteur d'une partie du pouvoir.

La Famille, aidée par l'Eglise et l'Ecole, doit lui avoir inculqué les principes moraux indispensables à la vie au contact de ses semblables.

1938

La conjonction de ces trois facteurs: Famille, Ecole, Eglise doit en outre, au cours des années qui précèdent immédiatement sa majorité lui fournir les éléments nécessaires à la formation de sa personnalité sociale et en faire un individu représentant pour la société et pour son pays un certain *actif*, source de progrès moraux, sociaux et intellectuels, et pas seulement une *charge* négative que la communauté doit faire vivre et entretenir, simplement parce qu'il existe.

Telle est, schématisée, la situation actuelle. Nous concédons qu'en théorie elle peut être considérée comme satisfaisante, et que pendant des générations le système encore en vigueur, basé principalement sur l'action de l'initiative privée, s'est avéré suffisant. Depuis un certain nombre d'années par contre, et pour des raisons que nous allons très brièvement passer en revue, les résultats obtenus ne correspondent plus aux nécessités du présent et encore bien moins à celles, probables, de l'avenir.

Ces déficiences proviennent d'une part de l'efficacité diminuée des facteurs cités plus haut (famille, etc.) et d'autre part de l'entrée en lice d'éléments, de doctrines morales et sociales diamétralement opposées à celles qui existaient jusqu'ici.

L'influence de la famille sur l'enfant n'est plus ce qu'elle était jadis et ce qu'elle devrait être. La cause en est dans les conditions matérielles précaires où se trouvent la très grande majorité des parents. L'épargne devenue plus difficile, les gains diminués, l'instabilité qui règne un peu partout posent aux chefs de famille des problèmes angoissants, qui se répètent tous les jours et dont la solution suffit amplement à absorber toutes les facultés d'hommes et de femmes soucieux d'assurer à leurs descendants le pain quotidien et une instruction simplement normale. On comprend que, dans des situations de ce genre, les parents n'aient plus le temps ni le cœur à consacrer le meilleur d'eux-mêmes à l'éducation morale de leurs enfants. A cela s'ajoute l'influence de l'incontestable dégénérescence de la

morale publique. Devant l'exemple donné par les Etats eux-mêmes, qui renient leurs engagements, annulent leurs dettes et enfreignent à plaisir les traités, on conçoit que l'homme simple en vienne à se demander où est la vraie morale. Le rôle de la famille comme éducatrice se trouve aussi compliqué et son influence diminuée par les multiples facteurs qui tendent à lui enlever l'enfant : sports, sociétés, école commençant trop tôt. Citons enfin, parce qu'il faut avoir le courage de le faire, les familles où l'enfant ne reçoit pas de bons exemples. C'est une minorité, mais elle existe.

L'école est devenue, exclusivement, l'usine à instruire alors que son rôle d'éducatrice tend à s'amenuiser toujours davantage. Ce n'est pas ici le lieu d'aborder ce problème dans son ensemble, mais simplement de constater que les résultats obtenus ne sont pas ceux qu'on devrait pouvoir attendre. L'Etat qui oblige le citoyen à lui confier ses enfants pour les instruire a le devoir de le faire dans une atmosphère correspondant aux opinions de la majorité dont les autorités sont l'émanation. En Suisse la dite majorité est, sans contestation possible, nationale, patriote et chrétienne. Il est donc parfaitement déplacé de prétendre, comme le font quantité d'instituteurs et encore bien plus de membres — politiciens — des Commissions scolaires, que la base de l'enseignement doit être la neutralité. Ce dogme est d'abord une hérésie pédagogique, car l'esprit de l'enfant ne conçoit pas la notion de neutralité (qui est essentiellement artificielle) et qui le déçoit puisque, par principe, il attend de son maître, plus encore que de ses parents, l'explication claire et précise des multiples questions qui commencent à se poser à lui. C'est ensuite, au point de vue national, une monumentale erreur, qui doit absolument être corrigée si nous ne voulons pas la payer fort cher: Pensons d'abord au genre de neutralité qui règne dans les écoles des villes, cantons ou pays dans lesquels la majorité a passé aux rouges... Et voyons ensuite ce qui se passe et l'avenir qui attend la France par exemple, où depuis

deux générations l'Etat a cessé d'être le maître de l'esprit de ses instituteurs et les a laissé devenir, en grande majorité, de chauds adeptes de théories sociales diamétralement opposées à celles sur lesquelles repose la société qui les fait vivre. Nous n'en sommes heureusement pas encore là, mais il serait dangereux de nier le péril. Un coup d'œil dans les procès-verbaux du Congrès pédagogique qui a eu lieu, en 1936, à La Chaux-de-Fonds, et auguel assistaient des instituteurs de toute la Suisse romande est édifiant. On y trouve des perles dans le genre de ce vœu, admis par l'assemblée, et qui prétend que l'instituteur est absolument libre d'avoir les convictions sociales et politiques de son choix, et qu'on ne saurait l'obliger à en faire totalement abstraction dans son enseignement. Nous prétendons, au contraire, que l'Etat doit, à l'école, préparer l'avenir, choisir d'abord, éduquer ensuite et finalement constamment surveiller le climat qui règne dans ses établissements d'instruction obligatoire.

Nous croyons nécessaire, en particulier, que l'histoire, la géographie et l'instruction civique soient enseignées de façon parfaitement objective c'est entendu, mais dans un sens national et non pas qu'on en fasse un prétexte à critiquer ou à ridiculiser nos plus belles traditions et institutions helvétiques.

Enfin, et c'est le point sur lequel nous voudrions attirer l'attention, depuis la fin de l'école primaire jusqu'à l'école de recrues il y a un « trou » de 4 à 6 ans, pendant lequel, pour la très grande majorité de nos jeunes gens aucune influence nationale officielle ne vient contre-balancer l'action des multiples facteurs nouveaux qu'il faut prendre en considération et dont, malheureusement, la plupart tendent à éloigner le futur soldat citoyen de la ligne dans laquelle on voudrait le voir demeurer. Cette période, entre 15 et 20 ans, est pourtant de toute importance pour le jeune homme. C'est alors qu'il fait son choix entre les diverses conceptions possibles de la vie qui s'offrent à lui, c'est alors aussi qu'il fait l'expérience, douloureuse souvent, de

l'écart qui sépare la vie quotidienne des illusions qu'il avait peut-être entretenues jusque-là, c'est alors aussi qu'il a l'occasion de sentir, toujours mieux, à quel point l'existence comprend plus de devoirs que de droits. Il serait donc de toute urgence qu'en même temps, la société, par l'intermédiaire de l'Etat, se conserve la possibilité de rectifier, dès l'origine et quand c'est encore faisable, tel ou tel jugement hâtif, telle appréciation excessive; c'est alors qu'il faudrait renforcer et faire comprendre mieux les leçons de morale données à l'enfant, et qu'il avait, à l'époque, peine à saisir; c'est surtout à cette époque, où le climat naturel est l'enthousiasme, qu'il faudrait orienter ces ardeurs dans la voie de l'amour du Pays. Or que voyonsnous ?

D'influence officielle, point. D'influences privées, quelques-unes dans le bon sens, mais qui, ne bénéficiant pas de l'obligation, manquent leur but et se bornent à prêcher à des convertis. Une foule d'autres par contre, dirigées contre la Patrie, contre la Famille, contre la Religion, contre le sentiment des devoirs de l'homme envers ses semblables, contre la conscience professionnelle; mais par contre pour le droit de chacun à faire ce qu'il veut de son corps et de son esprit, pour l'envie et la jalousie érigées à l'égal d'évangiles sociaux, pour le matérialisme comme but final de l'existence. Si on songe encore que la propagande menée par les démolisseurs de la société actuelle est adroite, insinuante, persévérante et appuyée par une unité de doctrine et des moyens considérables, il ne faut pas s'étonner si elle remporte des succès dont on peut mesurer l'ampleur dans les écoles de recrues, où la mentalité de ces jeunes hommes est souvent regrettable.

La situation actuelle, peut se résumer comme suit :

La grande majorité des jeunes Suisses arrive à l'âge d'homme avec un bagage intellectuel insuffisant (parce qu'on a voulu trop apprendre, trop vite et qu'on a dépassé les limites de l'assimilation normale qui ne se laisse pas imposer une allure rapide), les bases morales ne sont pas meilleures, la famille ne disposant plus du temps et des conditions favorables nécessaires, les mauvais penchants, les idées fausses par contre sont nombreuses et florissantes, et si bien implantées déjà qu'il n'est guère possible, au cours de l'instruction militaire de les extirper. (N'oublions pas en effet que la caserne est le dernier endroit où l'influence nationale peut se faire sentir, mais on y est surchargé de besognes diverses et on n'atteint déjà plus que le 70 % environ des citoyens.)

* *

Ce tour d'horizon, esquissé seulement et imparfait, donne cependant raison à ceux qui pensent qu'on ne peut pas laisser aller les choses indéfiniment sur cette voie. Il ne serait d'ailleurs pas juste de passer sous silence que, depuis quelque temps, on constate un mieux sensible dans l'état d'esprit d'une partie de nos jeunes gens. Mais, et c'est ce qu'il faut s'empresser de noter, l'origine de cette amélioration n'est pas à rechercher dans un redressement ou un renforcement des bonnes influences, mais plutôt dans les erreurs et les exagérations commises du côté des mauvais bergers, et dans l'évolution dont plusieurs grandes nations ont été le siège. Sans être le moins du monde un admirateur systématique de ce qui se fait au dehors de nos frontières, on doit reconnaître, en se plaçant au point de vue de la jeunesse, que la comparaison entre l'intérêt dont ailleurs elle est l'objet et l'indifférence qui règne à son égard chez nous ne peut que l'amener à des conclusions dont nous voyons l'effet. Il faut que nous sachions profiter de cette atmosphère favorable pour amorcer l'opération consistant à réintégrer complètement nos jeunes dans le cadre national.

Si on examine le problème sans parti pris et qu'on soit fermement persuadé de la nécessité de cette opération, on constate qu'elle est en somme simple. Mais elle doit s'exécuter sous le signe de la coordination des efforts de tous ceux (et ils sont très nombreux), qui veulent en Suisse le maintien d'un esprit public sain et basé sur les grandes traditions dont notre Confédération vit depuis sa création. L'œuvre à entreprendre ne doit pas être compromise par des mesquineries, et comme le premier principe à inculquer à notre jeunesse est celui de la nécessité d'une discipline nationale, le premier devoir des hommes faits est de donner l'exemple.

Nous estimons qu'on serait bien près du but en obtenant, simultanément :

- 1º une réforme des programmes scolaires orientée dans le sens d'une plus grande place faite à l'éducation dans l'instruction publique;
- 2º une surveillance plus suivie et une doctrine ferme dans la formation des futurs pédagogues d'Etat;
- 3º la création d'un prolongement de l'influence nationale qui ne doit pas abandonner à eux-mêmes les jeunes gens à leur sortie de l'école.

Nos deux premiers vœux sont affaires civiles et l'armée, quoique directement intéressée, n'a pas à y intervenir. Le troisième par contre, par le fait que l'instruction militaire est la seule qui reste à donner encore au jeune Suisse arrivant à sa majorité et surtout parce que l'organisation à créer doit *absolument être obligatoire*, nous paraît entrer exclusivement dans les attributions de l'appareil militaire.

Le peuple suisse est ainsi fait, son organisation sociale est telle que la formation du soldat et celle du citoyen ne doivent pas être séparées. Dans plusieurs occasions visibles, dans un nombre bien plus grand de cas qui n'ont fait l'objet d'aucune publicité, l'armée suisse a été le roc solide qui a maintenu ensemble et entier notre peuple qu'on cherchait à désagréger ou à diviser en classes hostiles les unes aux autres. Cela est si vrai que les ennemis de notre peuple s'attaquent toujours d'abord à l'armée. Ils savent que tant qu'elle sera là, leurs entreprises demeureront vouées à l'échec, ils feront tout leur possible aussi pour que la réforme de l'éducation nationale de la jeunesse n'aboutisse pas, ou qu'en tous cas elle ne soit pas remise aux bons soins du militaire, et ce faisant ils savent fort bien ce qu'ils font.

Comme nous l'avons dit au début de cet article, le projet du D. M. F. qui ne traite que la préparation militaire nous paraît remplir, une partie seulement du programme. Nous eussions préféré qu'on pose sans autre et dès maintenant, la question de l'éducation nationale. On a vraisemblablement préféré vaincre les difficultés les unes après les autres, car on doit pouvoir espérer que notre Gouvernement ne limite pas son horizon au seul côté militaire du problème. Ce n'est ici ni le moment ni le lieu de traiter cette matière. Par contre, puisque la préparation militaire de notre jeunesse est à l'ordre du jour, il paraît indiqué de considérer l'organisation étudiée par le D. M. F. comme une base sur laquelle il devrait être, dans un avenir plus ou moins rapproché, possible de construire l'édifice complet de l'éducation nationale de la jeunesse suisse. Il est dès lors très important que ces premières dispositions tiennent compte du but, plus lointain, à atteindre, et qu'il ne soit pas nécessaire, ensuite, de recommencer les discussions publiques à la veille desquelles on se trouve.

Ne connaissant pas la teneur exacte du projet étudié par le D. M. F. nous sommes bien placé pour dire ce que nous pensons qu'il devrait contenir.

La première chose à obtenir, et la plus importante sans doute, c'est que l'instruction militaire préparatoire 'soit obligatoire. Cette condition, essentielle, nous paraît éliminer, d'emblée, toute possibilité de laisser à des sociétés privées le soin de s'en charger. Il ne viendrait à personne l'idée de remettre l'école primaire, gratuite et obligatoire, à l'initiative privée. Or la nouvelle institution doit être, soit une prolongation de l'école, soit une anticipation du service militaire, ou plutôt, ce qui nous paraît le meilleur, une combinaison des deux, l'école se chargeant des jeunes gens jusqu'à 17 ou 18 ans, le militaire les prenant sous son influence ensuite. Tout en rendant hommage aux services rendus au pays par la Société fédérale de gymnastique, ou par la Société fédérale de tir, nous ne voyons pas comment elles pourraient se charger de l'instruction militaire prépa-

ratoire. Elles seraient conduites par là à perdre leur caractère de sociétés privées pour ne devenir que des dépendances d'un Département fédéral (Intérieur ou Militaire). Elles auraient tout à y perdre, car ces deux puissantes organisations ne peuvent tout de même pas prétendre voir la Confédération leur remettre une partie de ses compétences, soit en matière d'instruction publique, soit en matière de préparation militaire. Elles ne possèdent enfin, ni l'une ni l'autre, le personnel nécessaire à une part importante du programme à suivre : l'enseignement aux jeunes gens de l'instruction civique, de l'histoire suisse, comprises non pas comme branches scolaires, mais comme bases de la vie nationale.

Nous arrivons ainsi au deuxième point : obligatoire, autrement dit comblant le « trou » que nous avons signalé, la préparation de la jeunesse doit être strictement nationale. Elle doit préparer de futurs citoyens empreints de l'esprit de devoir, attachés à l'idéal patriotique, aux traditions de générosité et d'honnêteté sociale qui ont toujours été celles de la Suisse, qui doivent connaître et comprendre nos institutions nationales et saisir pourquoi à nos conditions particulières ne peuvent convenir que des solutions particulières aussi. C'est dire que les pédagogues seront nécessaires au nouvel organisme, au même titre, sinon davantage que des maîtres de gymnastique ou des instructeurs de tir.

Le troisième point, la *formation physique* de nos jeunes gens nous paraît devoir être traité comme suit : peu d'exercices en salle, mais de l'assouplissement, cultiver l'adresse, les réflexes et surtout faire vivre, pendant quelques heures par semaine, nos futurs soldats en contact direct avec la nature. Directement cela leur prouvera que l'homme ne meurt pas pour sauter un repas ou recevoir une averse, qu'en marche l'égoïsme est une calamité sociale et que la camaraderie raccourcit les kilomètres ; qu'une montée pénible est souvent largement récompensée par la vue qu'on a du sommet ; qu'enfin les petites besognes telles que cuisiner, nettoyer, maintenir ses vêtements en ordre ne sont

pas une sinécure quand il faut les exécuter soi-même au lieu de les laisser automatiquement à la charge de la mère de famille.

Sur le quatrième point, la préparation militaire proprement dite, nous croyons qu'on peut se limiter sérieusement, et qu'il sera largement suffisant de faire prendre contact avec la discipline, quelques formations et surtout de familiariser nos futurs soldats avec le terrain. Le jour où les instructeurs recevront des recrues déjà dégrossies uniformément sur ces éléments, il leur deviendra aisément possible de conserver entièrement à leur charge l'instruction au tir. Qu'on remette une arme au « cadet » pendant la dernière année précédant l'école de recrues, ce sera plutôt un stimulant et une preuve de confiance qui l'encouragera, mais nous n'attachons pas énormément d'importance à l'instruction avec arme. Elle implique la discipline absolue de la caserne, une maturité physique plus accentuée et ne nous semble guère compatible avec l'atmosphère qui nous paraît essentielle dans toute l'organisation de l'instruction prémilitaire : éduquer, former les caractères, compléter le bagage acquis à l'école et dans le cercle de famille.

* *

Nous n'avons certes pas la prétention d'avoir épuisé le sujet. Nous n'avons voulu qu'attirer l'attention des officiers sur une question, qui aurait dû depuis bien des années recevoir une solution. L'initiative du D. M. F. venant à son heure va soulever des oppositions passionnées et qui utiliseront tous les moyens possibles pour empêcher l'aboutissement d'une idée parfaitement juste. Il sera bon alors que la contre-offensive soit organisée, qu'elle émane de gens documentés, prêts à réfuter les arguments plus ou moins loyaux des adversaires et surtout à défendre avec discipline et ardeur ce que la Suisse possède de plus précieux : « L'esprit de sa jeunesse ».

Capitaine SCHENK, officier instructeur.